

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-041 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 68

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

Etaient excusés : Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

Etaient absents : Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

Objet : Approbation du bilan des AP/CP fin d'exercice 2024 – budget principal

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que, conformément au Règlement Budgétaire et Financier de la CCPA, il est nécessaire de présenter, dans le cadre d'opérations gérées en Autorisations de Programme et en de Crédits de Paiement, un bilan de l'année écoulée lors de la même séance que celle de la présentation du Compte Financier Unique.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE du bilan en date du 31 décembre 2024 de l'AP/CP relative aux travaux du PEM sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey, comme présenté en annexe.
- APPROUVE ce bilan.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1^{er} avril 2025

Publiée le 03 AVR. 2025

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN



Annexe de la délibération n° 2025-041

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE DE L'AIN

BILAN AP/CP AU 31 12 2024

TRAVAUX PEM AMBERIEU-EN-BUGEY

N° AP/CP	Titre AP CP	Montant AP votée initiale		CP réalisés	Montant AP votée révisée		Montant AP votée révisée		CP réalisés
		année 2023			année 2024		année 2024		
191-1 2023 P1 T1	Travaux PEM phase n°1 - tranche n°1 - Lots n°1 à 3	n° 2023-018 du 26.01.2023 3 112 753,59	n°2023-205 du 28.09.2023 3 179 753,59	2 129 207,78	n°2024-045 du 28.03.2024 3 195 677,98	Néant	n°2024-195 du 12.12.2024 3 226 158,22	1 028 579,14	
191-2 2023 P1 T2	Travaux PEM phase n°1 - tranche n°2 - Lots n°1 à 3 - Requalification Sarrail	n°2023-206 du 28.09.2023 2 236 736,06	Néant	374 875,40	n°2024-045 du 28.03.2024 2 236 673,06	n°2024-151 du 07.10.2024 2 270 116,18	n°2024-195 du 12.12.2024 2 278 497,40	1 792 456,47	
191-3 2023 P2	Travaux PEM phase n°2 - cofinancement des travaux du parking gare SNCF	n°2023-152 du 06.07.2023 720 000,00	Néant	144 000,00	Néant	Néant	n°2024-195 du 12.12.2024 720 000,00	288 000,00	